

Compte rendu de la 35ème séance régulière du Conseil d'Administration du REF

Tours, le 21 septembre 2019.

Administrateurs présents : F5DJL, F1AGR, F4DHL, F4GDI, F5OMU, F9PV, F6DZR, F5HX.

Invitée : manager du siège, Anita Perez.

Administrateurs excusés : F1TE, F1JKJ, F6IJI.

*** ----- ***

Ouverture du CA-35 à 8 h 30.

L'ordre du jour est adopté.

1. RÉGLEMENTATION.

a) Informations relatives à la CMR-2019 et la CMR23 :

F5DJL revient sur les débats qui se sont déroulés au niveau européen concernant les bandes du service amateur et amateur par satellite, en particulier le 6 m, le 2 m, le 23 cm ainsi que les bandes 5725-5850 MHz et 47-47,2 GHz. Les détails sur les circonstances et les résultats obtenus sont largement commentés dans la revue Radio-REF du mois de septembre 2019, en particulier dans l'éditorial et dans la rubrique « NEWS IARU » (page 29).

Même si ces résultats sont particulièrement encourageants, F5DJL indique qu'il serait prématuré de crier victoire puisque les décisions finales doivent être prises lors de la prochaine Conférence Mondiale des Radiocommunications prévue du 28 octobre au 22 novembre 2019 à CHARM EL CHEIKH (Egypte). Il rappelle en outre que le spectre des fréquences radioélectriques reste une ressource limitée et convoitée par les plus grands groupes industriels dont les besoins sont en croissance exponentielle. Dans ce contexte, la communauté des radioamateurs doit donc adopter une posture de vigilance accrue et montrer une utilisation responsable de nos bandes et de l'ensemble des modes à notre disposition.

F5DJL précise enfin que ce que l'on pourrait qualifier de « victoire d'étape » est d'abord et avant tout le résultat d'une approche collaborative efficace de l'IARU envers les instances

européennes et internationales concernées, portée au niveau français par quatre associations françaises de radioamateurs auprès de l'ANFR lors de la réunion préparatoire française.

Coordination inter-associations de radioamateurs :

F5DJL se réfère aux commentaires faits par les membres du REF lors de l'Assemblée Générale 2019 à Saint Malo au sujet de la nécessité impérieuse d'améliorer la coopération entre associations françaises de radioamateurs afin de « renforcer leur influence sur les décisions réglementaires en gestation, notamment au sein des administrations de tutelle concernées ».

Fort de cette recommandation et du succès de cette première démarche coordonnée auprès de l'ANFR, le CA du REF a approuvé et encouragé l'action de son Président dans ce sens. Suite à des contacts informels et au gré des rencontres radioamateur de l'été, par exemple à l'occasion du 45ème salon international des radioamateurs de Friedrichshafen, l'URC, le DR@f, AMSAT/France et le REF se sont donc engagés dans cette dynamique collaborative.

F5DJL précise que, compte tenu de ce contexte favorable, une réunion inter-association a pu être programmée le 22 septembre dans la région parisienne, réunion dont le principal objectif sera d'examiner la possibilité de définir une feuille de route commune sur probablement les trois thèmes suivants :

- ? Les installations communautaires (relais et balises) ;
- ? L'éducation, la formation et la préparation à l'examen ;
- ? Autres aspects réglementaires (Prise de micro pédagogique, notation négative à l'examen HAREC, indicatifs spéciaux, etc.).

F5DJL tient à préciser à ce sujet que la création d'une structure formelle n'est pas à l'ordre du jour, d'autant que l'expérience récente a démontré l'efficacité de la coordination sous sa forme actuelle.

Le CA approuve ce qui précède et demande à F5DJL de le tenir informé de l'avancement de ces travaux.

□ 2. □ FINANCES.

a) État des finances :

A la fin août 2019, la situation comptable reste satisfaisante puisqu'elle se situe à environ 2 400 euros au-dessus des prévisions. En termes de trésorerie, le solde reste positif et dépasse de plus de 14 000 euros celui qui avait été enregistré l'année dernière à la même époque.

F5OMU préconise néanmoins qu'il faut rester prudent, car cet état plutôt satisfaisant des finances ne tient pas compte d'une part, des coûts substantiels qui pourraient être engendrés par la taille ou l'abattage des arbres en limite de clôture du terrain du REF et d'autre part, d'un éventuel déficit d'HAMEXPO 2019.

Suivi des subventions :

F1AGR, responsable du groupe de travail « Subventions », soumet au CA une demande faite par F8BCW concernant une expédition à laquelle il doit participer aux îles Marquises (TX7T). Cette expédition est organisée par les USA et le Canada, F8BCW étant le seul français parmi les huit radioamateurs engagés sur cette opération.

A la lumière de ce qui précède, le CA décide d'allouer une somme symbolique de 50 euros à F8BCW, à titre d'encouragement.

Suivi des investissements :

Les dépenses à envisager dans l'immédiat concernent la mise en place de la salle à manger pour les salariées du REF et la rénovation du service QSL, y compris le remplacement des baies vitrées en vue d'une meilleure isolation thermique. Ces investissements, amortissables, sont évalués à environ 4 000 euros.

Les projets d'investissements amortissables envisagés pour l'année 2020 concernent la rénovation du bureau de la comptabilité ainsi que la salle radio.

F4GDI et F5OMU saisissent cette occasion pour confirmer les économies très substantielles réalisées en termes de consommation d'énergie. Cette économie devrait encore s'accroître compte tenu des travaux envisagés déjà mentionnés.

Suivi des cotisations :

F9PV indique qu'il a enregistré 4864 adhésions au 21 septembre 2019, soit 20 adhésions de moins qu'en 2018 à la même époque. F9PV précise également qu'en marge de ces adhésions, il a enregistré une tendance significative de + 2,56 % en faveur des abonnements à la revue Radio? REF en version électronique. Afin d'éviter d'accumuler les retards administratifs en fin d'année, F5DJL recommande :

1. De relancer les appels à adhésion et à renouvellement d'adhésion immédiatement après HAMEXPO 2019 ;
2. De procéder à une mise à réduction significative des délais administratifs, en particulier les factures en attente de paiement et les notes de frais.

Le CA prend note de la situation financière et approuve ces recommandations.

▣ 3.▣▣ ▣ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.

a) Communication du REF avec les départements (AL, DL et ED) :

Pour donner suite aux décisions prises à ce sujet lors de la 34ème session du CA et compte tenu de la fiabilité aléatoire des données disponibles concernant les ED, une démarche expérimentale consistant à reconstruire une liste de diffusion générale pour les AL, les DL et les ED a été jugée la plus pertinente.

Le CA approuve cette proposition. Cette liste expérimentale sera distribuée aux administrateurs pour validation.

Relations REF/radio-clubs :

Le CA s'est également prononcé en faveur de l'amélioration et de la pérennisation des relations entre le REF et les radio-clubs. Si les relations avec les radio-clubs membres du REF ne posent pas de problèmes techniques majeurs, il n'en est pas de même pour les autres radio? clubs, pour lesquels il faudra donc concevoir un processus et des outils permettant une communication fiable.

Le CA confirme son intention de poursuivre dans cette voie.

Relations IARU et conférence IARU 2020 :

Se référant aux relations très étroites qui existent entre le REF et l'IARU et dont l'efficacité pour la défense de nos bandes de fréquences n'est plus à démontrer, F5DJL propose d'améliorer la visibilité de cette institution auprès de la communauté des radioamateurs français. Dans ce contexte, F5DJL invite le CA à examiner la possibilité de retranscrire dans la revue Radio-REF la lettre d'information que l'IARU envisage de produire.

Le CA approuve cette démarche.

La prochaine conférence de l'IARU Région 1 se déroulera du 10 au 16 octobre 2020 en Serbie. Cette manifestation fonctionnera sur la base d'ateliers thématiques. F5DJL, qui conduira la délégation du REF, suggère d'identifier les membres de cette délégation en fonction des thèmes proposés.

Le CA prend note de ces informations et approuve cette suggestion.

4.11 PROMOTION – ÉVÉNEMENTS.

a) Préparation d'HAMEXPO 2019 :

F4GDI indique que la préparation d'HAMEXPO 2019 se poursuit dans de bonnes conditions avec un nombre d'exposants, de brocanteurs et de tables réservées équivalent à la situation enregistrée en 2018 à la même période. Sous réserve de confirmation, l'ANFR pourrait aussi y tenir un stand.

Rôle et présence des administrateurs durant HAMEXPO :

Les administrateurs du REF sont invités à faciliter le bon déroulement de l'exposition en participant activement à son fonctionnement et a minima en étant présents sur le stand du REF pour accueillir et informer les visiteurs.

Conférences HAMEXPO :

Les conférenciers ont été identifiés. Les thèmes couverts seront : les logiciels CW ; les activités satellite ; le trafic sur QO-100 ; le fonctionnement du Minitouner en DATV sur QO? 100 ; l'avenir de la DMR ; le Raspberry Pi et le radioamateurisme ; le D-Star. De plus, sous réserve de confirmation, des représentants de l'ANFR pourraient proposer une session d'information sur leurs activités.

Préparation du Congrès 2020 :

F6DZR indique que le budget prévisionnel du Congrès 2020 est bien avancé. Le site de Bocapole à Bressuire est définitivement réservé. Les animations sont encore en cours de négociation et sont planifiées le samedi et le dimanche matin.

F6DZR a pu également obtenir l'engagement de plusieurs hôtels à proximité du site pour bloquer temporairement un certain nombre de chambres afin de faciliter les réservations. Une présentation du site du Congrès 2020 les 29, 30 et 31 mai à Bressuire (79), site de Bocapole, sera faite par l'ARADS 79 à HAMEXPO.

Débriefing du « Summer Camp » YOTA :

F1AGR rappelle que Tom JAMES F4HWS a activement participé au Summer Camp Yota 2019 en Bulgarie, avec le soutien du REF. Les commentaires concernant sa présence et ses activités sur site sont tous positifs. F4HWS a notamment suivi la session « Train the trainer » (formation des formateurs) animée par OE3VU.

A la lumière de cette expérience positive, F1AGR recommande de pérenniser ce type d'activités très favorable à l'engagement des jeunes dans le radioamateurisme. Dans cette optique, il recommande de communiquer à F4HWS la liste des radioamateurs de moins de 26 ans afin de l'aider à constituer un groupe YOTA France qui pourra développer ses propres activités en liaison avec les autres groupes YOTA de l'IARU.

Le CA approuve cette recommandation.

F1AGR saisit cette occasion pour donner quelques informations sur le « Jamboree » qui s'est déroulé du 22 au 26 juillet 2019 à Jambville (Yvelines, 78). Cet événement majeur du

radioscoutisme a été un grand succès, avec la participation active de F4KOP. F1AGR indique également pour mémoire que le JOTA (Jamboree sur les ondes) est prévu les 19 et 20 octobre 2019, soit juste après HAMEXPO.

5. SERVICES.

a) Etat d'avancement de la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature :

F6DZR indique que la composition de la nouvelle nomenclature est terminée, avec un total de 260 pages. Pour information, les listes d'Andorre et de Monaco ne sont pas publiées, afin d'être conforme au RGPD.

Trois maquettes de couverture ont été présentées au CA pour avis. La maquette n° 3 a été retenue, avec les modifications suivantes :

- ? Retirer le texte concernant les relais et balises et les pays DXCC ;
- ? Agrandir le logo du REF ;
- ? Modifier les barres de style encadrant la photo.

Le prix de vente est fixé à 15 euros, conformément à la décision du CA du 7-07-2019. Le tirage est prévu à 200 exemplaires.

La nomenclature sera disponible à la vente à HAMEXPO.

Compte tenu de la décision antérieure du CA d'enlever de la nomenclature les textes concernant le droit à l'antenne, il avait également été décidé de produire un fascicule sur ce même sujet. Néanmoins, les textes à publier devant être revus tant du point de vue du fond que de la forme, le CA décide :

- 1 – de confier à TK8GZ la révision de fond (pertinence) ;
- 2 – de demander à F4API de réviser la forme (rédaction/orthographe) ;
- 3 – de demander à F1JKJ d'en vérifier la conformité juridique ;
- 4 – une fois ces vérifications validées, d'en confier la production à F6DZR.

6. ORGANISATION INTERNE – SIÈGE.

a) Création d'un poste de rédacteur en chef adjoint :

F1TE n'ayant pas pu participer à la présente session du CA et jugeant la question urgente, a demandé que la création d'un poste de rédacteur en chef adjoint soit examinée séance tenante. Cette proposition argumentée a été faite par courrier électronique envoyé à tous les membres du CA le 5 septembre 2019.

Sans revenir sur les détails de ladite argumentation, F5DJL en reprend les grandes lignes pour justifier une telle demande au nom de l'efficacité, de l'efficience et de la sécurité des délais à tenir, tout en précisant que cette nomination ne remettrait évidemment pas en cause les responsabilités éditoriales confiées depuis de nombreuses années à F5HX qui est conforté dans son rôle de rédacteur en chef.

F5HX reste dubitatif sur les résultats attendus d'une telle mesure. Toutefois, après de nombreux échanges auxquels tous les administrateurs ont participé, F5DJL procède à un tour de table. Il en résulte que tous les administrateurs présents sont favorables à la nomination de

F4API comme rédacteur en chef adjoint.

Le CA approuve la nomination de F4API comme rédacteur en chef adjoint.

Taille ou abattage des arbres en limite de clôture du terrain du REF :

La décision de principe déjà prise par le CA concernant l'abattage d'une dizaine d'arbres en limite de clôture du terrain du REF doit être mise en œuvre après examen des devis demandés. Ces devis n'étant pas en possession du CA lors de la présente session, F5DJL demande à ce qu'ils soient communiqués aux administrateurs dès réception pour qu'une décision finale soit prise au plus vite lors de la prochaine session dématérialisée du CA.

F5DJL suggère en outre que l'on saisisse cette occasion pour procéder à une coupe d'entretien de la haie d'arbres à l'entrée du terrain à droite. Les arbres concernés étant de taille significativement moindre, les coûts additionnels devraient être raisonnables.

Le CA prend note de la situation et approuve les travaux additionnels proposés, sous réserve d'examen des devis.

Demandes de partenariat en tant qu'Association Locale :

F1AGR précise que les dossiers de demandes de partenariat sont pour la plupart régularisés. La situation de l'association « Parabole : Accord » a été clarifiée, et le partenariat sera donc confirmé dès la régularisation du renouvellement de la cotisation au REF du président de l'association.

Le dossier Guadeloupe est suivi par F1TE.

La demande effectuée par le département 27 nécessite encore quelques précisions.

Activités et Projets d'activités des groupes de travail (GT) :

- GT Subventions (F1AGR) :

Voir point 2 b) ci-dessus.

Demande de subvention faite par F8BCW : voir point 2 b) ci-dessus.

La version finale du questionnaire des subventions sera finalisée dans les prochains jours et distribuée aux membres du CA pour examen et adoption lors de la prochaine séance dématérialisée du CA.

Un dossier de subvention sera constitué concernant la participation de la France à la prochaine conférence internationale de l'ARISS prévue en juin 2020 en Allemagne. Pour mémoire, le REF est cofondateur de l'ARISS. Ce dossier de subvention sera examiné par le CA une fois la demande formelle reçue de la part du Groupe ARRIS et en coordination avec l'AMSAT-F.

- GT Evènementiel / promotion (F4GDI) :

Voir point 4 ci-dessus.

F5DJL saisit cette occasion pour demander aux administrateurs de lui indiquer leurs projets de participation aux prochains salons radio français, et en particulier ONDEXPO.

- GT Relations Administrations et International (F5DJL) :

Voir point 1 ci-dessus.

- GT Relations Education (F6IJI) :

Pas d'information en l'absence de F6IJI.

- GT Publications (F1TE) :

Pas d'information en l'absence de F1TE.

- GT Informatique (F1TE/F9PV) :

La rénovation de l'informatique est en bonne voie. La majorité des améliorations programmées

devraient être effectives dès la fin octobre. Il est envisagé de passer les serveurs email en mode IMAP pour tous les comptes de messagerie du REF.

- GT Administration du siège (F5DJL) :

La proposition de fermeture du siège entre Noël et le premier de l'an est adoptée par le CA et sera effective dès la fin de l'année 2019.

7.111 POINTS DIVERS.

Aucun point n'est proposé.

Clôture de la séance à 16 h 40.